

## **ANNEXE 1 : FICHE PRATIQUE DE PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS COVID**

### **CAS DE SUSPICION DE SYMPTOMES COVID:**

- Prise en charge Santé scolaire (infirmière) / école (personne désignée avec port de masque chirurgical)
- Retour à domicile
- Avis du médecin traitant
- Retour en classe : certificat médical de non contre-indication à la vie en collectivité

### **CAS DE PERSONNE COVID POSITIF :**

- Informer l'établissement dès que le diagnostic de Covid-19 est établi
- Informer les autorités locales (Pacha) et le SCAC
- Prise en charge par les autorités locales
- Quatorzaine (domicile ou hospitalisation) et traitement
- Enseignement à distance
- Retour en présentiel à J15 avec copie de PCR négatif ou certificat médical de non contre-indication à la reprise à la vie en collectivité remis à l'établissement

Rq : mise en place de Drive Direction/Infirmierie/Vie scolaire/RH et d'une adresse email unique pour recevoir les signalements.

### **CAS DE CONTACTS D'UNE PERSONNE COVID+ :**

- Lister tous les sujets contacts du cas confirmé (élève ou personnel) à partir de 48 heures avant les 1ers symptômes du malade.
- Identifier les niveaux de risque de contamination des contacts : élevé, modéré ou faible.
- Prévoir une information rapide des contacts (familles et personnels) précisant l'obligation d'informer l'établissement en cas de positivité ou d'apparition de symptômes.
- Placer en distanciel 7 jours les contacts à risque élevé et 14 jours les contacts intrafamiliaux (l'isolement commence à partir du dernier contact avec le cas confirmé).
- Enseignement à distance
- Retour en classe à J8 pour les cas contacts à risque élevé avec remise à l'établissement d'une copie de PCR négative (réalisé à J7) ou retour en classe J15 pour les cas contacts intrafamiliaux avec remise à l'établissement d'une copie de PCR négative (réalisé à J14) ou d'un certificat médical de non contre-indication à la reprise à la vie en collectivité.
- Les contacts à risque modéré ou faible peuvent poursuivre leur activité en présentiel.

### **QUI CONTACTER ?**

Pour tous / Numéros dédiés : Allo Yakada 080 100 47 47 ou Allo SAMU 141

Pour les écoles / Proviseur M. Sachet – SCAC

Autorités marocaines (Pacha)